

**PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE DES MEMBRES
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE
LES JEUNES DÉCOUVREURS, TENUE À BOUCHERVILLE,
LE LUNDI 24 AVRIL À 18h30**

Présents

Isabelle Palardy
Alexandre Buist
Alexandra Goyer
Diane Robichaud
Julie St-Pierre
Ricardo Urbina
Geneviève Richard
Sandra Cournoyer
Louise Gagné

Absents

Sandra Gabriel
Stéphanie Arpin
Jean-François Fournier

Étant tous membres du Conseil d'établissement de l'école Les Jeunes Découvreurs.

Liette Jodoin, directrice

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue (constat 1)

La présidente, madame Isabelle Palardy, nous adresse le mot de bienvenue.

2. Vérification du quorum et des présences (constat 2)

Tous les membres ayant été convoqués, le quorum est constaté et l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption 2)

CÉ-16-17-31

SUR PROPOSITION dûment faite par monsieur Alexandre Buist et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

4. Revue, adoption, signature et suivi du procès-verbal du lundi 28 mars 2017 (adoption 5)

CÉ-16-17-32

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Geneviève Richard et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal.

5. Parole au public (information 10)

NIL

6. Comité de parents (information 10)

Au cours de la rencontre, il y a eu une présentation sur les énoncés de vision et de valeurs du nouveau plan d'engagement vers la réussite de la CSP. Ce projet d'énoncés fait suite aux deux soirées de consultations qui ont eu lieu le 17 et le 18 janvier dernier. Ces énoncés sont la première étape en vue de l'implantation du PEVR en juillet 2018. D'autres étapes suivront au cours des prochains mois. Pour le moment, la CSP désire recevoir l'avis des conseils d'établissement sur les énoncés de vision et de valeurs.

Les membres du comité de parents ont reçu une invitation afin de participer à un événement qui s'intitule *Les rendez-vous du Comité de parents : Parents branchés sur l'éduc@tion*. Cet événement aura lieu le 4 mai à l'école secondaire du Mont-Bruno.

7. Suivi du procès-verbal

7.1 Message dans L'alizé (discussion, 10)

Un message sera écrit par monsieur Buist afin d'informer les parents des résultats du sondage concernant les campagnes de financement.

7.2 Sondage sur les levées de fonds

Nous avons abordé la question des campagnes de financement suite aux réponses reçues du sondage envoyé aux parents.

En bref, les résultats sont les suivants :

- autant le don d'argent que l'achat de matériel scolaire sont populaires ;
- la vente de chocolat n'est pas très populaire ;
- la vente d'agrumes et de collations City snack est plus populaire que la vente d'agrumes seule.

Des commentaires est ressortie une idée qui semble plaire à plusieurs membres soit une campagne de financement basée sur la vente de cartes-cadeaux (Fund Script) pour lesquelles nous avons une remise en argent sur le montant acheté. À faire peut-être dans le temps des fêtes.

Il est proposé d'opter pour la vente d'agrumes qui se fera de façon électronique. Ce point est reporté pour une décision finale au conseil du mois de mai.

7.3 Projet hockey

Comme le prix ne sera pas à la baisse, il est donc proposé de laisser tomber le projet jugé trop coûteux pour les parents et de voir avec un autre organisme des activités sportives à proposer aux élèves du 3^e cycle.

8. Affaires nouvelles

8.1 Prévision de la clientèle pour l'an prochain

Nous confirmons l'ouverture d'une nouvelle classe au 3^e cycle pour l'an prochain. Il y aura donc trois classes à chaque niveau pour l'année scolaire 2017-2018 (du préscolaire à la 6^e année).

Voici l'état de la situation en date du 24 avril 2017 :

Au préscolaire : 8 élèves en surplus ;
 1^{re} année : 13 élèves en surplus ;
 2^e année : 3 élèves en surplus ;
 3^e année : 4 places disponibles ;
 4^e année : 4 élèves en surplus ;
 5^e année : 2 élèves en surplus ;
 6^e année : 8 places disponibles.

9. Travaux du conseil

9.1 Sondage en lien avec la Politique relative au service aux dîneurs

À chaque deux ans, un sondage est envoyé aux parents afin de connaître leurs préférences sur l'organisation et la tarification du service aux dîneurs (seulement) à l'école, et ce, dans le respect des principes suivants :

- l'établissement d'une tarification de base uniforme pour tous les usagers, lorsque les services offerts sont similaires;
- l'équité dans l'organisation de la surveillance et du transport du midi dans ses établissements, la Commission scolaire des Patriotes, par sa *Politique relative aux services aux dîneurs* adoptée par le Conseil des commissaires le 3 juin 2008 et révisée le 7 mai 2013, a statué sur une organisation et une tarification de base des services aux dîneurs communes à toutes ses écoles. Il a cependant été convenu que la direction et le conseil d'établissement d'une école peuvent déterminer des normes d'encadrement et des frais annuels différents de ceux précisés dans la politique, si les conditions suivantes sont respectées :
- Le nombre d'élèves par surveillant est inférieur aux normes précisées dans la politique.
- Tous les frais additionnels requis pour la mise en place de services excédant ceux précisés dans la politique sont **entièvement financés par les parents** et doivent se situer à l'intérieur des balises financières établies par le Conseil des commissaires : **entre 270 \$ pour l'année (service de base) et 565 \$ au maximum (service avec modalités particulières d'encadrement)** pour l'année scolaire 2017-2018.
- La mise en place de modalités particulières d'encadrement et les frais additionnels qui leur sont reliés sont tributaires du **résultat d'un sondage** à réaliser minimalement tous les deux ans auprès de l'ensemble des parents de l'école.

Il est proposé d'augmenter les coûts pour le service de dîneurs extra (modèle actuel avec le service de garde) de 20 \$ soit de passer de 490\$ à 510\$ pour le premier et le deuxième enfant, 265\$ pour le 3^e enfant et gratuit pour le 4^e enfant.

Au début du mois de mai, un sondage en ligne sera envoyé à tous nos parents. Les membres du conseil d'établissement les invitent à le compléter dans le délai prescrit.

9.2 Choix du traiteur pour l'an prochain

Il est décidé de reconduire le service avec la compagnie *Les petits* pour l'an prochain. Une suggestion sera proposée aux propriétaires de la compagnie afin d'améliorer le service soit :

- d'offrir plus de choix pour les enfants allergiques ;
- d'améliorer le service de paiement en ligne lorsqu'il y a un crédit en banque.

9.3 Présentation du calendrier des sorties lors des journées pédagogiques au service de garde

L'offre de service est acceptée telle que proposée. Pour plus de clarté, il est suggéré de faire deux feuilles par cycle (feuilles de couleur) et/ou de recourir aux outils électroniques pour faciliter le travail de compilation.

CÉ -16-17-33

9.4 Consultation sur l'énoncé de vision et sur l'énoncé de valeurs

Tous les membres ont fait la lecture de l'énoncé de vision et de l'énoncé de valeurs du futur *Plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire des Patriotes*. Il n'y a aucune question de la part des membres. La directrice mentionne qu'elle a participé aux deux soirées de consultation. Elle souligne que les écrits reflètent ce qu'elle a entendu.

La proposition faite par la commission scolaire a été acceptée par les membres du CÉ. Aucun commentaire n'a été ajouté.

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Sandra Cournoyer et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU que les énoncés de vision et de valeurs soient soumis à la CSP sans modification.

10. Service de garde (information 5)

Les inscriptions se déroulent actuellement.

11. Vie à l'école (information 5)

Dans le cadre du jour de la terre et en partenariat avec la ville de Boucherville, une activité de plantation d'arbres (plantation de trois arbres) a été vécue par les élèves du préscolaire et de la 6^e année. L'activité qui a été très apprécié par les élèves impliqués.

Les enseignants accompagnés de leurs élèves ont profité également de l'occasion pour faire un ménage du printemps extérieur.

La semaine des arts à l'école a été appréciée par tout le monde !

12. OPP (information 10)

Les membres ont discuté à propos du projet d'achat de matériel scolaire en ligne. Comme la marge de profit est très minime pour l'école, il a été décidé de la proposer aux parents comme un service et non et non comme une campagne de financement. L'idée est acceptée. Il est proposé de commencer avec quelques objets et d'augmenter l'offre graduellement avec d'autres items nécessaires aux élèves (ex. : gourde d'eau, chandail avec le logo de l'école, etc.).

13. Correspondance (information 5)

NIL

14. Points à l'ordre du jour de la prochaine rencontre (information 2)

15. Levée de l'assemblée**CÉ -16-17-34**

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Alexandra Goyer et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 20 h 30.

ISABELLE PALARDY
Présidente du
Conseil d'établissement

LIETTE JODOIN
Directrice